

## AVIS DE MARCHÉ

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) Nom et adresses :** Département de Saône-et-Loire, DAJ - Pôle Contrats - Concurrence - Espace Duhesme - 18 rue de Flacé - CS 70126, F - 71026 Mâcon cedex 9, courriel : [daj-pcc@saoneetloire71.fr](mailto:daj-pcc@saoneetloire71.fr), Fax : +33 385397652

Code NUTS : FRC13

Code d'identification national : 22710001300688

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.saoneetloire71.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**I.2) Procédure conjointe**

**I.3) Communication :**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :** par voie électronique via : <https://marches.ternum-bfc.fr>,

**I.4) Type de pouvoir adjudicateur :** Autorité régionale ou locale

**I.5) Activité principale :** Services généraux des administrations publiques.

### SECTION II : OBJET

**II.1) Etendue du marché**

**II.1.1) Intitulé :** Travaux d'hydro-régénération et de pontage des revêtements de chaussées sur les routes départementales de Saône-et-Loire - Années 2024/2027

Numéro de référence :

DRI.23.100.CF

**II.1.2) Code CPV principal :** 45233142

**II.1.3) Type de marché :** Travaux.

**II.1.4) Description succincte :** Travaux d'hydro-régénération et de pontage des revêtements de chaussées sur les routes départementales de Saône-et-Loire - Années 2024/2027. Les prestations donneront lieu à des marchés passés par accords-cadres à bons de commande sans minimum et avec les maximums annuels HT suivants : - Lot n°1 : Travaux d'hydrorégénération : 800 000,00 euro(s) HT - Lot n°2 : Travaux de pontage des revêtements : 300 000,00 euro(s) HT Les contrats sont passés pour une période allant de la date de notification au 31 décembre 2024. Ils sont reconductibles tacitement 1 fois pour une durée d'un an.

**II.1.5) Valeur totale estimée**

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : oui.

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

**II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé :** Travaux d'hydro-régénération et de pontage des revêtements de chaussées sur les routes départementales de Saône-et-Loire - Années 2024/2027. Lot n° 1 : Travaux d'hydrorégénération

**Lot n° : 1**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

45233142

45233223

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRC13

**II.2.4) Description des prestations :** Travaux d'hydro-régénération et de pontage des revêtements de chaussées sur les routes départementales de Saône-et-Loire - Années 2024/2027. Lot n° 1 : Travaux d'hydrorégénération. Les prestations donneront lieu à un marché passé par accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel de 800 000 euro(s) HT, en application des articles R.2162-2 et R2162-4-2° du Code de la Commande publique.

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du

marché.

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 11

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché passé par accord-cadre à bons de commande est conclu pour une période allant de la date de notification au 31 décembre 2024. Il est reconductible tacitement 3 fois pour une période d'un an.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

**II.2.11) Information sur les options :**

Options : non.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires :** Le marché passé par accord-cadre à bons de commande est conclu pour une période allant de la date de notification au 31 décembre 2024. Il est reconductible tacitement 3 fois pour une période d'un an.

**II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé :** Travaux d'hydro-régénération et de pontage des revêtements de chaussées sur les routes départementales de Saône-et-Loire - Années 2024/2027. Lot n° 2 : Travaux de pontage des revêtements.

**Lot n° : 2**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

45233142

45233223

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRC13

**II.2.4) Description des prestations :** Travaux d'hydro-régénération et de pontage des revêtements de chaussées sur les routes départementales de Saône-et-Loire - Années 2024/2027. Lot n° 2 : Travaux de pontage des revêtements. Les prestations donneront lieu à un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel de 300 000 euro(s) HT, en application des articles R.2162-2 et R2162-4-2° du Code de la Commande publique.

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 11

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché passé par accord-cadre à bons de commande est conclu pour une période allant de la date de notification au 31 décembre 2024. Il est reconductible tacitement 3 fois pour une période d'un an.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

**II.2.11) Information sur les options :**

Options : non.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires :** Le marché passé par accord-cadre à bons de commande est conclu pour une période allant de la date de notification au 31 décembre 2024. Il est reconductible tacitement 3 fois pour une période d'un an.

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

### **III.1) Conditions de participation**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

**III.1.2) Capacité économique et financière :**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle :**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

**III.2) Conditions liées au marché**

**III.2.1) Information relative à la profession**

**III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

**III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

## **SECTION IV : PROCEDURES**

### **IV.1) Description**

**IV.1.1) Type de procédure :** Ouverte

**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

**IV.1.6) Enchère électronique**

**IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

**IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :** 09/01/2024 à 12 h 00

**IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Français.

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 3 (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :**

Date : 09 janvier 2024 à 14 h 00

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**VI.1) Renouvellement :**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

**VI.2) Informations sur les échanges électroniques**

**VI.3) Informations complémentaires :**

Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plate-forme d'administration électronique Territoire Numérique Bourgogne-Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

Attention ! Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation.

Les candidats sont invités à poser leur(s) question(s) via cette plate-forme ou à l'adresse indiquée dans le présent avis.

Remise des offres sous forme électronique sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

Langue dans laquelle est rédigé l'avis et est publié : français.

La vérification des candidatures sera effectuée dans les conditions prévues à l'article R.2144-1 du Code de la Commande publique au moyen des critères suivants :

1. Capacités professionnelles
2. Capacités techniques
3. Capacités financières

Les justificatifs de candidature demandés par l'acheteur sont indiqués à l'article 5.1 du règlement de la consultation. Conformément à l'article R.2144-7 du Code de la Commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du contrat qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par l'acheteur, conformément à l'article R.2143-3 du Code précité.

#### **VI.4) Procédures de recours**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas - B.P. 61616, F - 21016 Dijon cedex, Fax : +33 380733989, adresse internet : <http://dijon.tribunal-administratif.fr>

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

##### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).

Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).

Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).

##### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

##### **VI.5) Date d'envoi du présent avis : 28 novembre 2023**